

M. BLACKMORE: Nous discutons la Loi des banques au point de vue de l'étatisation.

M. NOSEWORTHY: Voici ma deuxième question: vous avez employé dans votre question l'expression "les propres intérêts des provinces centrales". Pourriez-vous nous dire à qui vous désirez faire allusion en parlant des provinces centrales?

M. BLACKMORE: Ontario et Québec.

M. NOSEWORTHY: Et à qui dans Ontario et Québec? Les cultivateurs ou les ouvriers d'Ontario et de Québec, les industriels d'Ontario et de Québec ou les gouvernements d'Ontario et de Québec? Qui est-ce qui s'occupe de ses propres intérêts dans les provinces centrales?

M. BLACKMORE: Ce sont les entreprises économiques d'Ontario et de Québec. En raison du système en vigueur aujourd'hui—le système compétitif sans ajustement—ces provinces entrent en concurrence avec les autres provinces. Par exemple, prenons l'industrie des conserves. Ce n'est probablement pas dans l'intérêt des fabricants de conserves d'Ontario que l'industrie des conserves de l'Alberta prenne une expansion au point d'alimenter non seulement le marché de l'Alberta tout entier mais de faire concurrence aux fabricants de conserves de l'Ontario.

M. FRASER (*Northumberland*): Qu'est-ce que cela a à voir avec la Loi des banques?

M. CLEAVER: Les gouvernements sont-ils jamais venus en aide aux conserveries? Pourquoi les conserveries de l'Alberta n'ont-elles pas les mêmes occasions que celles de l'Ontario?

M. BLACKMORE: Je suis prêt à répondre à cette question mais si je le fais je crains que nous nous écartions du point qui nous intéresse.

M. CLEAVER: Pourquoi avez-vous amené cette question sur le tapis si vous n'êtes pas en mesure de la discuter?

M. BLACKMORE: J'en ai fait mention pour indiquer à M. Noseworthy ce que j'avais à l'esprit.

M. FRASER (*Northumberland*): Combien de temps ce débat durera-t-il?

*M. Blackmore:*

D. M. Bickerton se rendra compte par les exemples que l'on a donnés que la simple étatisation ne garantit pas une administration équitable?—R. Non.

D. J'ai soulevé ce point parce que, à mon sens, l'objection principale formulée par votre organisme, dans son mémoire, c'est l'administration injuste du système bancaire par les institutions privées. Cet exemple suffit à démontrer l'inexactitude de votre argument principal?—R. N'allez pas croire que nous osons prétendre que si l'on adopte jamais cette pratique et si l'on réalise ce à quoi nous songeons...

D. Quelle pratique?—R. L'étatisation et l'administration publique des banques... les difficultés avec laquelle la civilisation et le Canada sont aux prises disparaîtront. Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir.

D. Je ne prétends pas cela. Ce que nous étudions—vous et moi dont les fils combattent sur le champ de bataille et dont les petits-fils combattront à la prochaine guerre si nous n'agissons pas sagement—ce qui nous intéresse c'est de concevoir un système qui nous permettra de résoudre nos difficultés; nous ne préconisons pas de solutions; nous nous bornons à l'étude de grands principes. C'est pourquoi je discute cette question dès maintenant.—R. Elle est très importante à l'heure actuelle car, en raison de la guerre, notre économie est dans une situation très tendue; mais viendra un temps où nous devons ajuster notre économie afin de satisfaire les besoins du temps de paix de la nation et au cours de la période de transition nous éprouverons certaines difficultés. Je